

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA WILAYA DE
BATNA
NIF : 0 972 0501 90906 20

Avis d'infructuosité

Conformément à de l'article N° 04 du décret présidentiel N° 15-247 DU 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics il est porter à la connaissance des soumissionnaires concernées par l'avis relatif à l'opération : Reprise du revêtement en gazon synthétique et aménagement du stade de football 5400 places à Arris – Lot N° 02 : Aménagement du stade de football de football 5400 places à Arris .

Que l'appel d'offre est infructueux, aucune offre n'est qualifiée techniquement.

Tous soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de recours des marchés publics de la wilaya de Batna dans un délai de dix jours à compter de la première parution du présent avis, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des motifs à se rapprocher des services de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Batna, au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis d'annulation de la procédure de passation du marché.